

11 Jul 2024 -14:23

Rapport annuel 2023 : l'ONSS lance un projet pour moderniser son offre de services numériques

L'Office national de sécurité sociale (ONSS) publie aujourd'hui son rapport annuel 2023.

e-Gov 3.0 : vers une offre de services modernisée

En 2023, l'ONSS a préparé le terrain en vue de moderniser considérablement son offre de services. Ces dernières décennies, il s'est construit une solide réputation en matière de services numériques. Vers le tournant du siècle déjà, l'Office a joué les précurseurs en la matière en développant des systèmes de déclaration en ligne tels que Dimona et DmfA.

Aujourd'hui, plus de vingt ans plus tard, il est grand temps de moderniser cette offre de services. Il faut que ceux-ci soient plus rapides, plus simples et plus conviviaux afin de coller de nouveau au rythme des évolutions sur le marché du travail. Pour ce faire, l'ONSS a lancé le projet e-Gov 3.0.

Ce nouveau projet ne s'est pas encore traduit dans la pratique, mais cela va vite changer. Fin 2024, l'ONSS lancera en effet une nouvelle déclaration pour le salaire des flexi-travailleurs. Les données introduites par le biais de cette nouvelle déclaration alimenteront un compteur qui aidera les travailleurs à garder à l'œil les montants qu'ils perçoivent dans le cadre de leur flexi-jobs, afin de ne pas dépasser le plafond annuel de 12.000 euros.

Des collaborations fructueuses avec d'autres services publics

L'année 2023 a par ailleurs été synonyme, pour l'ONSS, de quelques grands projets menés en collaboration avec d'autres services publics.

- L'Office et le SPF Sécurité sociale ont contribué à améliorer le statut des artistes à travers le site web Working in the Arts.
- Dans le cadre du projet Belparcel, l'ONSS a concrétisé, avec plusieurs autres services publics fédéraux, les mesures du gouvernement fédéral visant à améliorer les conditions de travail des coursiers.

76,2 milliards d'euros de cotisations perçues

En 2023 également, l'ONSS est resté la principale source de revenus de la sécurité sociale belge. Notre organisation a perçu l'an dernier 76,2 milliards d'euros. Le taux de perception des cotisations reste élevé : 98,7 % des cotisations dues ont été perçues à l'échéance légale.

Chaque année, l'ONSS réceptionne 45 millions de déclarations Dimona. En 2023, 240.000 déclarations DmfA originales ont été introduites et contrôlées chaque trimestre.

L'an dernier, les Services d'Inspection de l'ONSS ont effectué 40.127 enquêtes d'appui au core business ou en matière de fraude, qui ont rapporté environ 310 millions d'euros.

Pour exécuter ses missions de base et mener à bien ses projets, l'ONSS peut compter sur 1.600 agents. Ces effectifs n'ont pas augmenté ces dernières années en termes d'unités, mais ont gagné en diversité afin de mieux refléter la société au service de laquelle travaille l'ONSS depuis sa création.

Plus d'informations

[Vers www.onssrapportannuel.be](http://www.onssrapportannuel.be)

Office national de sécurité sociale
Place Victor Horta 11
1060 Bruxelles
Belgique
02 509 31 11
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils
Contact presse
02 509 36 24
press@rsz.fgov.be